

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 13 novembre 2018**

Objet : Recours à un emprunt supplémentaire en Corrèze

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à dix heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 30 octobre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac de Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 46 (dont 7 procurations) -156 voix

Votants : 46 Pour - 156 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – 1 voix
Mr Pascal COSTE - 6 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr Didier Marcellaud) – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (procuration donnée à Mr Pierre Chevalier) – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (procuration donnée à Mr Francis Comby) - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix
Mr Thierry GAILLARD - (procuration donnée à Mr Vincent Turpinat) – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix
Mr Laurent GUINARD – 1 voix
Mr Jean-Pierre GUITARD – (suppléant de Mr Pierre Coutaud) - 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix
Mr Vincent JALBY - 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Alain Faucher) - 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (procuration donnée à Mr Pascal Coste) - 1 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC - 1 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (procuration donnée à Mr Jean-Jacques Caffy) – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Philippe Nauche) - 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président Agglo Grand Guéret
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Président Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Président de la CC Ventadour, Egletons, Monédières
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Départemental de la Corrèze
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combade
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Didier BARDET – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Étienne LEJEUNE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche

REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2018

Application agréée E-legalite.com

En conséquence de la délibération relative à l'état d'avancement du déploiement FTTH en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne ainsi qu'au lancement d'une consultation AMEL en Haute-Vienne, l'enjeu pour la Corrèze est aujourd'hui de confirmer le plan de financement de construction du réseau FTTH corrézien en complétant le protocole d'accord financier de base du 8 janvier 2018 par l'ajustement du niveau des emprunts contractés par DORSAL pour financer le projet 100% fibre 2021.

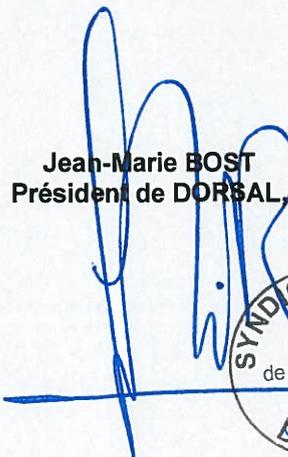
Dès lors, il est proposé que **DORSAL contracte un emprunt supplémentaire de 15 000 000 € fin 2018 ou en 2019** – en complément de celui de 5 M€ déjà acté par délibération N°612 du 09 avril 2018 - venant en déduction de l'autofinancement du Département de la Corrèze.

Cet emprunt sera garanti à 100% par le Département et sera remboursé exclusivement par le Conseil Départemental de la Corrèze qui versera un fonds de concours respectant un échéancier conforme au tableau d'amortissement souscrit. Les intérêts de cet emprunt seront à la charge exclusive du Département et donc intégrés aux seules participations annuelles de fonctionnement du CD 19 au budget annexe Corrèze.

Après délibération, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, de donner autorisation au Président pour engager et négocier au mieux avec les banques les conditions d'un emprunt supplémentaire de 15 000 000 € pour financer les déploiements Ftth dans le département de la Corrèze, dans les conditions de garantie, de caution et de prise en charge des frais financiers de cet emprunt par le Département de la Corrèze telles que prévues par le protocole d'accord financier du 8 janvier 2018.

Ils donnent également autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cet emprunt

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL.



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**



5